

# Viser l'indépendance énergétique...

Par Claudia Benedetto

**Notre campagne de sensibilisation revendique un fournisseur public d'énergie, premier pas pour reprendre en main notre autonomie en matière d'énergies. Des acteurs dans le secteur de la défense des droits des consommateur-riche-s comme le Rwadé plaident pour que ce fournisseur soit aussi, à terme, producteur d'énergie. Car fournir de l'énergie, c'est bien mais la produire, c'est encore mieux ! On vous explique pourquoi.**

## **CONTRER**

### **LA CRISE**

Se réapproprier la production de l'énergie, c'est faire face à la crise énergétique mondiale. Celle-ci s'est révélée en 2021 avec la reprise économique postpandémie Covid-19 et une forte demande mondiale d'énergie causant une pénurie. La situation s'est accentuée en février 2022 avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie, avec pour conséquence une vertigineuse et sans précédent hausse des prix. Or, l'Union européenne est dépendante des importations en énergie : « Sa dépendance énergétique croissante la rend vulnérable et devrait atteindre 70% d'ici 2030, avec 90% des besoins en pétrole et 80% de la consommation de gaz naturel couverts par des importations contre 60% en moyenne aujourd'hui », révèle une analyse réalisée par l'Université Paris Dauphine-PSL<sup>1</sup>. Suite à ce bouleversement géopolitique, l'Europe a dû chercher d'autres sources d'approvisionnement en gaz : elle a opté pour le gaz naturel liquéfié (GNL) considéré alors comme une solution durable. Cependant, les émissions de gaz à effet de serre liées au GNL sont dix fois plus élevées que celles du gaz naturel classique ! Ce qui n'est pas une option sérieuse compte tenu des enjeux colossaux en matière de changement climatique. « En Europe, 20% de l'électricité est produite à partir du gaz avec de grandes disparités entre les États membres<sup>2</sup>. » Il est urgent de mener une politique véritablement tournée vers une économie décarbonée. Et on ne pourra le faire qu'en passant par une gestion publique. L'intérêt évident d'une telle réappropriation

concerne évidemment aussi la dimension sociale des politiques qui sont menées prioritairement dans l'intérêt des citoyens et non pas pour grossir les profits des entreprises : « Au lieu de gonfler les factures d'énergie en payant des dividendes excessifs aux actionnaires, un système énergétique détenu et contrôlé par le secteur public veillerait à ce que les éventuels excédents soient réinvestis dans l'amélioration du système énergétique ou reversés aux consommateurs. Les gouvernements peuvent généralement aussi emprunter de l'argent à des taux d'intérêt plus faibles que les entreprises détenues par des investisseurs<sup>3</sup>. »

## **ASSURER**

### **LA TRANSITION**

### **ÉCOLOGIQUE**

Avoir un contrôle sur la production de l'énergie permet aussi de s'assurer que l'objectif vers une transition énergétique respectueuse de l'environnement soit une priorité absolue, tout en réalisant des économies : « Une production d'énergie détenue et contrôlée par le secteur public peut par ailleurs permettre de réaliser des économies significatives, car le secteur public est en mesure d'obtenir des financements à long terme et souvent d'emprunter de l'argent avec des taux d'intérêt plus faibles. Le secteur public obtient de meilleurs résultats que le secteur privé en matière de souplesse et d'efficacité comparative, il favorise la réduction des coûts de transaction et offre plus de garanties – par rapport à l'incertitude qui entoure les contrats du secteur privé –, ce qui rend les investissements à long terme possibles. Des études portant sur les parcs éoliens en mer ont également montré que la pleine propriété publique lors de la construction puis pour la gestion des sites coûterait bien moins cher que si les installations étaient construites et gérées par des entités privées, et que la propriété publique permettrait donc de faire baisser les prix de l'énergie pour les consommateurs<sup>4</sup>. » En Belgique, la production d'énergie se limite actuellement essentiellement à la production d'électricité, nous n'avons pas de ressources fossiles à exploiter, comme le gaz ou le pétrole.



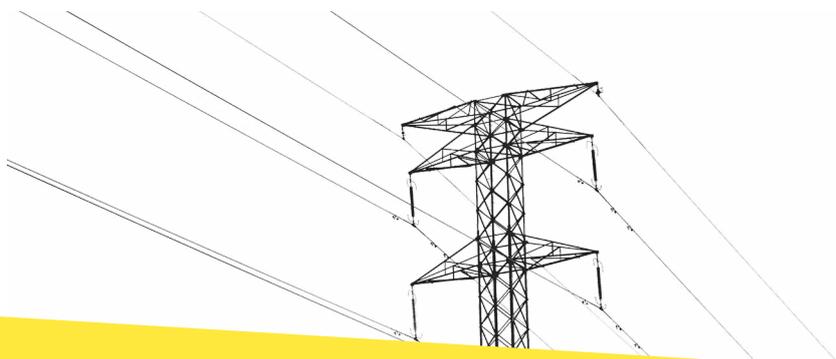
## **MODERNISER LE RÉSEAU**

La production de l'énergie ne peut se penser isolément. Le chemin de l'énergie vers notre chez soi dépend de toute une série d'acteurs (producteur, distributeur, gestionnaire de réseau... voir Contrastes N° 217, « Marché de l'énergie : qui fait quoi ? », p. 4 et 5). Pour proposer de l'énergie non fossile aux citoyen-ne-s, il faut disposer d'un réseau moderne et étendu. Il est donc inutile de promouvoir la production d'énergie renouvelable si celle-ci ne peut être injectée dans le réseau. D'après la Fédération syndicale européenne des services publics, les fournisseurs privés en Europe tardent à procéder aux investissements nécessaires pour adapter le réseau aux énergies renouvelables. En Belgique, les GRD sont détenus à plus de 50% par le privé. En Europe, c'est un peu plus de la moitié des pays qui disposent de réseaux de distribution qui appartiennent à 100% au domaine public. Chez nous, le réseau doit être modernisé pour absorber une production plus importante d'énergies renouvelables. Une enveloppe de 214 millions d'euros a été affectée aux GRD par le gouvernement wallon<sup>5</sup>. Bien que jusqu'ici, on peut constater que la transition énergétique n'a pas été vraiment anticipée par les gestionnaires de réseau. On le voit avec les décrochages d'onduleurs de panneaux photovoltaïques de particuliers qui ne leur permet pas de rentabiliser leur installation : « *Le réseau*

*basse tension (celui qui alimente nos habitations) n'a pas été conçu pour absorber les quantités d'électricité produites par les panneaux photovoltaïques des particuliers de plus en plus nombreux<sup>6</sup>».*

## **PUBLIC ET VERT, LE BON MATCH**

Compte tenu du contexte mondial et des ambitions climatiques, il est évident que l'idéal serait de viser une quasi autonomie énergétique. Est-ce une lubie d'illuminés ? Aujourd'hui<sup>7</sup>, dans le monde, sept pays produisent la totalité de leur énergie à partir de sources renouvelables : en Albanie, au Bhoutan, en Éthiopie, en Islande, au Népal, au Paraguay et en République démocratique du Congo (99,7%). La Norvège n'étant pas très loin derrière avec 98,38%. Et pour quarante autres pays, c'est la moitié de leur électricité qui provenait du renouvelable en 2021 et 2022, dont onze en Europe. Sans perdre de vue les différents obstacles, notamment les réalités géographiques ou de territoire propres à chaque pays, ces exemples montrent que l'on peut tendre vers plus d'autonomie énergétique grâce au renouvelable. Et on l'a vu plus haut, un fournisseur public serait le meilleur moyen d'y parvenir.



## **Zoom sur les producteurs en Belgique**

« Parmi les producteurs d'électricité actifs en Belgique, Engie Electrabel est et reste un acteur incontournable, tant son histoire et celle du secteur énergétique belge s'entrecroisent. Jusqu'à la libéralisation du marché de l'énergie, finalisée en Belgique en 2007, la filiale belge du groupe français Engie ne comptait qu'un seul concurrent direct sur le marché de la production d'électricité en Belgique : la Société coopérative de production d'électricité (SPE). Regroupant à l'origine les entreprises publiques de production d'électricité, celle-ci est devenue elle aussi, par le jeu des acquisitions, un acteur majoritairement privé, Luminus (depuis 2019), dont l'actionnaire principal est le français EDF. À eux deux, Electrabel et Luminus concentrent aujourd'hui encore 81% des capacités de production d'électricité en Belgique, et représentent même 90% de l'électricité effectivement produite. Le rapport de force demeure toutefois clairement en faveur d'Engie Electrabel. Ainsi, en 2022, l'entreprise a pu compter sur 67% de la capacité de production installée et 77% de l'électricité produite. »

Source : Extrait, Collard Fabienne, « Les producteurs d'énergie en Belgique. Electrabel et les autres opérateurs historiques », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 2023/16-17 (N° 2581-2582), p. 5-101.

1. Méritet, Sophie (Maître de conférences), *Les enjeux de la crise mondiale : entre sécurité d'approvisionnement et transition énergétique* in Dossier : Crise énergétique : quels effets économiques et géopolitiques ? Quels enjeux pour l'environnement et notre avenir ?, Université Paris Dauphine-PSL, 15 novembre 2023.

2. Idem.

3. Wegmann, Vera, *Miser sur le secteur public pour un système énergétique décarboné, abordable et démocratique en Europe. L'échec de la libéralisation de l'énergie*, Fédération syndicale européenne des services publics, PSIRU, Université de Greenwich, Juillet 2019.

4. Idem.

5. *Les crédits seront engagés en 2023 et 2024 et devront être utilisés avant fin 2027 et mi-2026 pour la partie couverte par un subside européen*, <https://www.rtb.be/article/146-millions-pour-moderniser-les-reseaux-de-gaz-et-d-electricite-en-wallonie-11351251>

6. #Investigation : les réseaux électriques sous haute tension - RTBF Actus

7. *Deux pays d'Europe sont alimentés à 100 % par des énergies renouvelables grâce à la montée en flèche de la capacité éolienne* | Euronews